

## PROPOSITION DE REFORME DE LA NATIONALE FEMININE

Le recensement de tous les championnats nationaux, régionaux et départementaux en début de 1<sup>ère</sup> phase 2009/2010 montre que le nombre théorique de joueuses qui participent au championnat par équipes est de 2400 soit 24% des licenciées traditionnelles (minimes à séniors). Elles se répartissent entre les différents niveaux de la manière suivante : 17% en Pro et national, 54% en régional, 29% en départemental.

A titre de comparaison, le nombre théorique de joueurs qui participent au championnat par équipes est de 62000 soit 67% des licenciés traditionnels (minimes à séniors) qui se répartissent ainsi : 2% en Pro et national, 22% en régional, 76% en départemental.

Les féminines qui ne représentent que 10% des licences traditionnelles sont seulement 3 fois moins nombreuses que les masculins en Pro et national (400 environ contre 1250). Si on appliquait ce taux de 10%, elles ne devraient être que 125 en Pro et national (Pro A et Pro B 60 joueuses, 2 poules de N1 soit 64 joueuses). Elles sont de toute évidence sur représentées en Pro et national ce qui explique en grande partie le niveau du championnat féminin. La réduction du nombre de poules en national permettra de resserrer le niveau, de revenir à des proportions plus en rapport avec l'effectif féminin, de renvoyer des équipes dans les zones et par incidence dans les ligues ce que réclame depuis plusieurs années le CID.

Le projet tel qu'il vous est présenté ci-après réduit le niveau national à 6 poules (2 en N1 et 4 en N2) soit avec la Pro A et la Pro B un effectif théorique de 252 joueuses (à peu de chose près l'effectif des joueuses numérotées) soit une réduction de 37% de l'effectif des féminines à ce niveau par rapport au début de saison 2009/2010. Il n'y aurait plus que 48 équipes au lieu de 96 en 2008/2009.

Un niveau N3 serait créé mais il s'agirait d'une N3 de zone. Il n'aurait l'appellation « national » que pour permettre aux clubs d'obtenir des subventions auprès des conseils régionaux et généraux. Ce niveau serait géré sportivement et financièrement par les zones qui auraient à organiser le système des montées et descentes des ligues vers cette N3 de zone qui s'appuierait sur une pré-nationale déjà existante pour 3 zones. Il serait à créer dans les 3 autres zones.

Le fait de prévoir 8 descentes et donc 8 montées de N3 de zone vers la N2 permettrait d'accorder une montée supplémentaire à 2 zones, par exemple les plus fortes, car il est évident qu'il y aura des disparités entre les différentes N3 de zone. Enfin la N3 de zone réduira les déplacements.

